

Réunion Coordination des associations de parents d'élèves de Villeurbanne

Lundi 5 décembre 2022 – Ecole Albert Camus

13 Participants représentant **10 écoles** : Herriot, Jean Zay, Rosa Parks, Jacques Prévert, Anatole France, Albert Camus, Lazare Goujon, Jean Jaurès, Antonin Perrin, Berthelot.

| | |
|---|---|
| Retours sur la réunion mairie/associations de parents d'élèves du 15 novembre dernier | 1 |
| Caisse des écoles | 2 |
| EILE -Enseignements Internationaux de Langues Etrangères | 3 |
| Soucis de nuisibles (souris, rats, cafards) dans plusieurs écoles..... | 3 |
| Groupe de travail enfants à besoins spécifiques - Enquête sur les conditions d'accueil des enfants en situation de handicap dans les écoles | 4 |
| Projet d'organisation d'une représentation de la pièce de théâtre "Comme une image" de la compagnie « Ephemère Essentiel » | 5 |
| Projet d'organisation d'une réunion publique sur l'Education Réunion publique sur l'Education..... | 5 |
| Egalité fille/garçon..... | 5 |
| Familles sans toit..... | 5 |
| Prochaine réunion de la coordination..... | 5 |

Retours sur la réunion mairie/associations de parents d'élèves du 15 novembre dernier

Plusieurs parents présents ont participé à cette réunion.

Le powerpoint de présentation a été envoyé par la mairie et relayé sur la liste des référents coordination :



2022 11 07 Point
Coordination paren



2022DED_151122_re
ncontreDED_PE.pptx

La mairie était représentée par de nombreuses personnes : l'adjointe à l'Education (Sonia Tron) ; l'adjoint à végétalisation, biodiversité en ville et stratégie alimentaire locale (Alain Brissard), des personnels de la Direction de l'Education et de la Direction de la restauration municipale.

- **Il y a eu beaucoup d'échanges sur la restauration municipale :**
 - La mairie a présenté les différentes réglementations, un bilan de toutes les actions et perspectives.
 - Les contraintes réglementaires sont aussi des opportunités pour les enfants : objectifs de label, favoriser le local, l'agriculture biologique.
 - L'augmentation des prix de l'alimentation va cependant freiner l'augmentation de la part des produits de qualité dans les assiettes.
 - Il y a un travail sur le menu végétarien et la réduction des protéines animales.

Compte rendu PUBLIC

- Les parents délégués peuvent désormais de nouveau déjeuner dans les cantines (fin des restrictions COVID).
- Il y a eu un retour sur l'expérience des petits déjeuners à l'école Albert Camus.
- Sur la suppression du plastique : le travail du collectif Cantine Sans Plastique a aidé à avancer sur le sujet et à anticiper les obligations de la loi EGALIM de janvier 2025.

Monsieur Ligneau, le directeur de la cuisine centrale, propose de mettre à place des actions dans les écoles avec les associations de parents d'élèves autour de l'éducation à l'alimentation, ce à quoi les parents présents ont répondu tout à fait favorablement.

- **Le sujet du PEDT (projet éducatif de territoire) a ensuite été abordé**
 - Des changements d'organisation sont prévus notamment dans le cadre du retour à la semaine des 4 jours à la rentrée 2023 (coordinateurs adjoints, heures rémunérées pour les animateurs...)
 - Mercredi matin : des incertitudes sur le nombre d'enfants qui seront inscrits ; la réflexion est en cours sur la facturation et la réappropriation des mercredi matins par les autres acteurs étant donné qu'il n'y aura plus école
 - Des premiers retours sur l'expérimentation de l'aide aux devoirs dans les 9 écoles pilotes sur le temps d'aide aux leçons. Un groupe de travail mairie/parents sera à planifier en janvier.

La mairie a aussi présenté les projets en cours sur l'ajustement de la démographie par école et la température des bâtiments (les gardiens ont été équipés de thermomètres pour objectiver la température des bâtiments).

Caisse des écoles

Il s'agit d'une instance officielle de la mairie où siègent des personnels de la mairie, des représentants des enseignants, des représentants de parents (4 parents), les inspectrices de l'Education Nationale quand elles sont disponibles.

La caisse des écoles gère une partie des fonds destinés aux écoles (crédits libres et crédits adjudicataires).

La caisse des écoles gère aussi un budget de la mairie pour les activités pédagogiques. Ce budget est d'environ 500K€.

Cette année entre en vigueur le dispositif Villeurbanne Cité Educative, avec un financement d'Etat à destination des établissements REP et REP+ pour les 0-25 ans : il concerne donc les écoles, les crèches, les collèges et lycées. Il va y avoir 500K€ par an sur 3 ans, ce budget sera géré dans le cadre de la caisse des écoles. Le budget géré va donc fortement augmenter par rapport aux années précédentes.

Le programme de réussite éducative PRE est aussi géré via la caisse des écoles (lien avec quartiers politique de la ville).

Dans le cadre de Villeurbanne Cité Educative, il y a un site internet où les porteurs de projet peuvent déposer leur projets pour avoir des financements.

Exemple : camion Ebulliscience.

→ Ne pas hésiter à envoyer les informations/liens sur Villeurbanne Cité Educative aux enseignants, les équipes pédagogiques des écoles peuvent aussi déposer des projets.

Compte rendu PUBLIC

Les documents de la dernière réunion caisse des écoles (22 novembre) ont été transmis sur la liste des référents coordination :



2022CAF educ
convocation pour le rt n°20



2022CAFeducrappo
projet moby. rt n°22



2022CAFeducrappo
DOB 2023.pd rt n18



2022CAFeducrappo
présentation rt n19



2022CAFeducrappo
validation des

EILE -Enseignements Internationaux de Langues Etrangères

Un groupe de travail se crée cette année au niveau de la coordination, à l'initiative de parents de Rosa parks, sur le dispositif EILE - Enseignements Internationaux de Langues Etrangères.

Le principe : des professeurs sont mis à disposition par les consulats ou les ambassades pour proposer un enseignement de langue étrangère à des enfants du CE1 au CM2, hors temps scolaire. Cet enseignement est fait en lien avec l'Education Nationale (qui met à disposition les locaux, informe les familles...). A partir du moment où on est inscrit c'est un enseignement obligatoire. Pour l'académie de Lyon les langues concernées sont l'arabe, le turc, le portugais, l'italien.

Pour commencer, le groupe de travail a fait un questionnaire qui a été envoyé à la liste des référents coordination.

Il y a eu pour l'instant 5 réponses + R Parks.

→ les associations de parents d'élèves peuvent toujours compléter le questionnaire (ce serait même bien pour le travail du groupe...)

Les objectifs du groupe de travail sont de recenser les situations, communiquer avec les parents, voir si on peut prendre des liens avec les inspections académiques et les ambassades et consulats (l'action des parents peut inciter les ambassades/consulats à mettre en place des moyens).

Il y a aussi des mutualisations à réfléchir entre écoles pour faire des propositions au niveau de l'organisation des enseignements ; connaître la répartition par groupe scolaire des familles intéressées permet de s'organiser.

Les directions d'école peuvent par exemple chaque année informer les associations de parents d'élèves sur le nombre d'enfants par classe et par niveau qui ont demandé à bénéficier de l'EILE. Idéalement pour construire des choses pour la prochaine rentrée il faudrait avoir des données dès début 2023.

→ Les prochaines étapes pour le groupe de travail et les associations de parents d'élèves sur ce thème EILE sont :

1/de s'assurer auprès des écoles que la diffusion du document d'information aux familles sur le dispositif EILE se fait bien.

2/de demander aux directions d'école de nous faire un retour sur le nombre d'enfants par niveau de classe et par langue. Cela aiderait le groupe de travail pour pousser/monter un projet.

3/de construire la coordination entre les écoles.

4/de contacter les services académiques, ambassades et consulats.

Soucis de nuisibles (souris, rats, cafards) dans plusieurs écoles

Sur Jean Jaurès, cela fait 2 ans que les équipes pédagogiques alertent sur la présence de souris. Des entreprises sont intervenues sans régler le problème qui devient de plus en plus lourd.

Les ATSEM sont aussi impactées par le problème : quels protocoles suivre dans ces situations etc ?

Compte rendu PUBLIC

Les parents ont fini par médiatiser le sujet il y a quelques semaines (Progrès, TV...) pour avoir une réponse plus efficace. Ils ont été informés qu'une réunion technique réunissant la Direction de la santé publique, la Direction de l'Éducation et la Direction des bâtiments allait avoir lieu, avec un lien avec l'Agence Régionale de Santé.

D'autres écoles sont concernées par ces problèmes de nuisibles : A Perrin, Nigritelle Noire, Pasteur.

→ Au sein de la coordination, on propose de faire le lien entre les associations de parents d'élèves des différentes écoles concernées pour interpeller ensemble et échanger avec la mairie. Pour les écoles intéressées pour participer : prendre contact via la liste des référents coordination.

Groupe de travail enfants à besoins spécifiques - Enquête sur les conditions d'accueil des enfants en situation de handicap dans les écoles

Le groupe de travail a relancé via la liste des référents coordination l'enquête sur la situation en matière d'accueil des enfants en situation de handicap et de besoins en AESH (en charge de l'accompagnement humain des enfants) dans les écoles.

L'objectif de l'enquête est de réunir des informations sur la situation globale dans les écoles de Villeurbanne pour s'informer en tant que parents d'élèves, et participer aux actions de sensibilisation et d'interpellation des « décideurs ». Il ne s'agit pas de comparer les écoles entre elles.

Ce sujet qui est discuté depuis plusieurs années à la coordination est aussi un problème national, voir le rapport de la Défenseure des Droits du mois d'août...

<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/rapports/2022/08/rapport-accompagnement-humain-des-eleves-en-situation-de-handicap>

ou cette émission radio :

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-telephone-sonne/le-telephone-sonne-du-vendredi-02-septembre-2022-3367258>

C'est important que les représentants des parents d'élèves, en tant qu'usagers des services publics et dans le cadre de leur rôle de défense des intérêts des enfants, puissent avoir les informations sur ces sujets, y compris des données statistiques et factuelles quand il y a des heures non pourvues.

Les manques de postes AESH ont des conséquences pour les apprentissages et le bien être des enfants qu'ils devraient accompagner mais aussi pour tous les enfants d'une classe, car ce sont les autres professionnels (enseignants, autres AESH...) qui doivent « compenser » les manques ou trouver des organisations « par défaut ».

→ Il y a une petite dizaine de réponses sur le Framapad de l'enquête, pour avoir un plus grand nombre de réponses on décide de transmettre directement le questionnaire, par la boîte mail de la coordination, à tous les directeurs et directrices d'écoles.

Un contact a aussi été pris avec le collectif des parents d'élèves en faveur des AESH Lyon Métropole pour échanger et agir ensemble.

A réfléchir pour la suite : liens avec l'Assemblée Citoyenne, Sesame Autisme, Disphasie Rhône....

Projet d'organisation d'une représentation de la pièce de théâtre "Comme une image" de la compagnie « Ephemère Essentiel »

C'est un projet qui a été discuté à la réunion de la coordination d'octobre, une petite équipe de parents va reprendre contact avec la compagnie et fera un retour aux référents coordination en janvier.

Projet d'organisation d'une réunion publique sur l'Education Réunion publique sur l'Education

Pour rappel, la coordination avait organisé une réunion publique sur l'Education lors de la campagne des élections municipales en 2020. Elle avait réuni 120 personnes à la grande salle du Palais du Travail pour interroger les candidats sur leur projet en matière d'Education.

L'étape qui s'ouvre maintenant est celle du suivi des engagements qui avaient été pris par l'équipe municipale. En organisant une autre réunion publique, la démarche de la coordination serait de donner du poids aux questions d'Education.

→ Un petit groupe de travail va être mis en place pour organiser cet évènement, qui serait à la fin de l'année scolaire. A faire prochainement : retrouver les questionnaires qui avait été réalisés en 2020, prendre contact avec la mairie, réserver la salle....Les parents intéressés pour participer peuvent donc se mettre en lien via la liste des référents coordination.

Egalité fille/garçon

Le sujet est de réfléchir concrètement à comment, au sein de l'école et dès l'âge de la maternelle, on peut faire vivre l'égalité fille/garçon, et interroger les stéréotypes.

Cette égalité est inscrite officiellement dans les principes de l'Ecole mais pas toujours déclinée au quotidien.

On échange sur des exemples concrets :

- A Jean Jaurès, la cour va être refaite et les enfants vont être associés pour donner leur avis. Comment on sélectionne les enfants qui représenteront les autres ? Est-ce que les filles seront autant représentées que les garçons ?
- La répartition de l'espace dans la cour (place des terrains de foot et des jeux de ballons par rapport au reste de la cour...).
- Les jeux pendant les temps de récréation. A Anatole France et à Rosa Parks, les associations de parents d'élèves ont collecté des fonds pour financer des jeux : à Anatole France, ce seront des jeux autres que des ballons (surtout utilisés par les garçons) qui seront achetés pour le temps périscolaire ; à Rosa Parks les parents ont souhaité que le budget de 800 € soit utilisé en concertation avec les enfants.

Familles sans toit

7 écoles étaient occupées à Villeurbanne début décembre pour mettre à l'abri des enfants sans toit, un rassemblement lumineux a eu lieu le 8 décembre en soutien aux élèves sans toit.

Prochaine réunion de la coordination

Elle aura lieu après les vacances de février, à l'école Prévert.